

Accompagnant Éducatif et Social – DEAES

Diplôme d'Etat – Niveau 3

Fiche RNCP 42423 – Date de publication 22/06/2026

Objectifs :

Maîtriser les différents publics.
Maîtriser les compétences métiers.
Maîtrise des différents projets : associatif, établissement, personnalisé, animation.
Savoir gérer une situation d'urgence, de conflits.
Savoir travailler en équipe.

Durée :

Formation de niveau 3 d'une durée de 10 à 12 mois. Un minimum de 546 heures en formation théorique – 21 heures d'AFGSU niveau 2 et 840 heures de pratique voir plus en plus fonction du dispositif.

Méthode :

- Apports théoriques en présentiel et/ou en distanciel (digital)
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Analyse des pratiques
- Travail en groupe
- Conseil individualisé

Publics :

- Avoir 18 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salarié du secteur ou en reconversion professionnelle

Admission et pré requis :

- Dossier de candidature
- Épreuves de sélection
- Entretien de motivation
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Financement :

- Région
- Employeur (CA – CP – OPCO)
- Individuel

Lieux :

CPCV Ile de France
171 avenue de la division Leclerc
95880 ENGHEN LES BAINS

Dates de session :

Session de « Salarié et reconversion professionnelle - Transition Pro » et Région
Du 14 septembre 2026 au 13 juillet 2027

DEAES AFC – France Travail – Places limitées.
Du 26 octobre 2026 au 27 octobre 2027

Informations collectives :

Mise à jour sur le site internet.
Vous êtes demandeur d'emploi, contactez votre référent France Travail qui vous positionnera sur une session d'information collective – ICO
Lieu : Site de Villiers le Bel

Tarif :

Pour un salarié : 7484,40 €
Frais de sélection : 70 € répartis en :
Test d'admissibilité : 40 €
Test d'admission : 30 €

Mise à jour août 2026

CONTENU DE LA FORMATION

Nouvelle version DEAES suite au décret du 30 août 2021

La formation théorique et pratique se décompose en 5 domaines de formation (DF) auxquels sont associés 5 blocs de compétences composant le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social. Il n'y a plus de spécialité.

DF1 - Bloc 1 : « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » - 112 heures.

DF2 - Bloc 2 : « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » - 91 heures.

DF3 - Bloc 3 : « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » - 105 heures.

DF4 - Bloc 4 : « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » - 147 heures.

DF5 - Bloc 5 : « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » - 91 heures.

21 heures consacrées à l'attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveau 2

La formation peut vous être proposée par bloc de compétences avec un planning personnalisé.

VALIDATION

Complétude d'un livret de formation concernant les 5 blocs de compétences.

Bloc 1 : Épreuve écrite de 2 heures et soutenance orale de 30 mn (dossier de 5 à 8 pages) sur les actes essentiels du quotidien.

AFGSU niveau 2.

Bloc 2 : Épreuve orale de 30 mn sur un sujet tiré au sort sur une étude de cas pratique.

Bloc 3 : Soutenance orale de 30 mn sur un dossier de 3 pages concernant l'animation.

Bloc 4 : Soutenance orale de 30 mn sur un dossier de 4 pages concernant une étude de situation professionnelle.

Bloc 5 : Épreuve écrite d'1H30 sur les modalités de transmission et de communication.

Les épreuves se déroulent au centre de formation sur délégation de la Direction Régionale Interdépartementale, de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETS), Ile de France. Ministère chargé de la solidarité.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.

Fiches pédagogiques remises aux participants.

Méthodologies.

Cours en digital (20 % de la formation).

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes

Intervenants extérieurs : professionnels du secteur médico-social, psychologue,...

Contact Institut de formation :

Téléphone : 01 34 12 05 64 (secrétariat de l'Institut – Siège social)

Tél : 07 61 80 12 03 – Mail : j.chaumeton@cpcvidf.fr

Sandra REMY – Référente handicap, pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter à s.remy@cpcvidf.fr Ou www.cpcvidf.fr

